



# Le « new public management » marque une étape supplémentaire vers le démantèlement du service public d'enseignement

L'autonomie des établissements scolaires ne contribue en rien à la lutte contre les inégalités mais exacerbe la compétition entre les élèves et entre les équipes pédagogiques, soutient Yannick Trigance, conseiller régional d'Ile-de-France et secrétaire national du Parti socialiste, dans une tribune au « Monde ».

Le président de la République a fait de son « école du futur » expérimentée à Marseille l'alpha et l'oméga de sa politique éducative et de sa vision de notre système d'enseignement pour les années à venir.

Directement inspirée du « new public management » notamment promu par Jean-Michel Blanquer dans son livre *L'École de demain* (Odile Jacob, 2016), cette approche très libérale du système scolaire repose sur le principe de « l'autonomie » qui, dans les faits, ne contribue en rien à la lutte contre les inégalités mais qui, bien au contraire, exacerbe la compétition entre les élèves, entre les équipes pédagogiques et entre les établissements scolaires.

« L'autonomie » dans le recrutement des enseignants ne correspond à aucune demande ou revendication des chefs d'établissement et des directeurs d'école bien trop occupés, voire débordés, par l'accumulation des tâches et des responsabilités qui rendent cette fonction de plus en plus complexe et chronophage. De surcroît, la valeur ajoutée d'un tel processus de recrutement reste encore largement à démontrer – la Suède en est un exemple significatif.

Cette mesure injonctive vient d'autre part percuter la prétendue volonté du président de la République de ne plus procéder à des réformes « descendantes » et de prendre en compte les aspirations, le vécu et les attentes des équipes pédagogiques de terrain.

En reproduisant avec obstination la même méthode que celle utilisée par le ministre Blanquer, à savoir l'injonction systématique, voire autoritariste appliquée par exemple pour la réforme du lycée ou de Parcoursup, le président de la République renforce une gestion verticale méprisante, infantilisante pour des enseignants constamment soumis à des décisions auxquelles ils n'ont ni de près ni de loin participé mais qu'ils doivent mettre en œuvre sans aucun état d'âme.

### Effets sur la mixité sociale

Cette « autonomie » dans le recrutement contribuera par ailleurs à renforcer une forme de séparation, de ghettoïsation et d'entre-soi sous l'effet d'une concentration d'enseignants les moins expérimentés et les moins formés dans les établissements les plus en difficulté où le turnover des équipes est particulièrement élevé – souvent en éducation prioritaire – quand dans le même temps, les enseignants les plus aguerris iront inmanquablement exercer dans des territoires où les difficultés sociales, scolaires et économiques sont moindres.

Cette libéralisation du processus de recrutement des professionnels de l'enseignement rejaillira sur la mixité sociale et scolaire au sein même des établissements avec une accentuation certaine de la « fuite » des élèves vers le privé ou vers des établissements publics grâce à des dérogations, traduisant ainsi l'inquiétude légitime des parents face à des équipes éducatives inexpérimentées, instables ou encore recrutées à l'issue d'un « job-dating » de trente minutes et sans aucune formation digne de ce nom.

Finalement, ce « new public management » marque une étape supplémentaire vers le démantèlement du service public d'enseignement. Il s'inscrit par ailleurs dans un désengagement progressif affirmé et assumé de l'Etat qui, sous couvert d'une adaptation aux réalités locales du terrain, contribue au développement d'un consumérisme et d'une marchandisation de l'offre éducative.

A rebours de ce projet qui s'installe dangereusement au détriment des élèves les plus fragiles et souvent issus des milieux les plus modestes, il nous appartient de porter le projet d'une école de la République juste pour tous, exigeante pour chacun, une école de la coopération et non de la compétition, une école qui valorise et qui encourage, dans une logique d'alliance éducative propice à l'émancipation individuelle et à la démocratisation de la réussite.

